

COMMUNE DE GENCAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 NOVEMBRE 2010

Le Maire ouvre la séance à 20 h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers:

Martine BIAIS, François BOCK, Guy BOUCHET, Jean Jacques CHEVRIER, Jacques DEMELLIER, Robert DENIS, Jacques ELIAS, Claude FERRON, Annie FULIGNI, Francis GUICHARD, Monique GUILLEMINAUD, François GUYOT, Valérie HABERBUSCH, Bernard HIPPEAU, Dominique NEVEUX, Christelle PINEAU .

Absent excusé avec pouvoir : BERGER Jean

Absent excusé : LELONG Arnaud

Secrétariat : Melle Sandra AYRAULT

1. Approbation du Compte rendu conseil municipal du 19 octobre 2010.

- le C/R a été approuvé à l'unanimité.

2. Réunions et manifestations prévues au mois de décembre 2010 et en janvier 2011 :

- Document joint en annexe.

3. Informations municipales :

3.1 Travaux en cours :

- Station d'épuration :
 - gros œuvre terminé, les tests d'étanchéité sont en cours.
 - l'entreprise MSE entre dans la phase technique.
 - mise en service septembre 2011.
- Rue de l'aumônerie :
 - aménagement des bordures de trottoir.
 - pose de l'enrobé sur les trottoirs.

3.2 Travaux à venir :

- Petite enfance :
 - Consultation en cours pour recruter :
 - un géotechnicien pour étude des sols.
 - un coordinateur S.P.S.
 - Le Bureau de contrôle.
 - consultation des entreprises en février 2011.
 - début des travaux : (date prévisionnelle) en mars 2011.
 - durée des travaux : 10 mois.
- Gendarmerie:
 - Consultation en cours pour recruter :
 - un géotechnicien pour étude des sols.
 - un coordinateur SPS.
 - le Bureau de contrôle.
 - Attente du retour du dossier du ministère avant de lancer les consultations auprès des entreprises.
- Quartier de la Grande Borne :
 - Calendrier appel à candidatures régionales.
 - analyse du projet le 20/12/2010.
 - choix des lauréats en janvier 2011.
 - 1ère réunion de travail en début février 2011.
- Ravalement Foyer logement :
 - En cours, consultation des entreprises,

4. Délibérations :

4.1 Petite enfance :

- Répartition des honoraires entre les projets :
Maison de services publics et maison de la Petite Enfance .
MSP = **22 607, 80 € HT**. Petite enfance = **95 561,92 € HT**.

Le conseil approuve à l'unanimité la répartition du montant des honoraires et autorise le maire à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

4.2 Admission en non-valeur :

- Le comptable du trésor nous informe qu'il n'a pu procéder au recouvrement de la somme de 1318,57 € en conséquence, demande l'admission en non-valeurs.
- **Les membres du conseil donnent accord pour la prise en charge par la commune des admissions en non-valeurs.**

4.3 Règlement du service public d'assainissement collectif :

- Remarques :
Articles 22 et 24 : ambiguïté dans la définition des eaux pluviales, des précisions doivent être apportées au document.
Articles 3 et 4 : ils seront difficiles à faire respecter.
- **Le conseil municipal adoptera le règlement après révision des articles 22 et 24.**

4.4 Avenant à la convention CNRACL :

- Concerne les agents des collectivités locales.
- **Les membres du conseil autorisent le maire à proroger la convention jusqu'au 31/12/2010.**

4.5 Contrat maintenance des extincteurs :

- Extension et révision du contrat d'entretien du parc extincteurs.
A l'origine, l'entreprise Bosquet avait en charge la maintenance des extincteurs des bâtiments municipaux, centre culturel, foyer logement.
L'entreprise Sicli avait l'entretien des extincteurs du bâtiment du tennis.
Après consultation, le contrat avec l'entreprise Sicli a été dénoncé au profit de l'entreprise Bosquet.
L'entreprise Bosquet a révisé à la baisse le forfait unitaire de la vérification des extincteurs (moyenne 3,5%) et a maintenu son barème des prix 2008 concernant la fourniture des pièces de rechange.
Le nouveau contrat a pour terme le **31/12/2012**.
- **Le conseil municipal donne accord et autorise le maire à signer le nouveau contrat de maintenance.**

4.6 Achat camion benne :

- Achat d'occasion (30 000 Km) d'un camion benne de marque Mercedes.
- **Le conseil approuve le choix retenu et donne son accord pour l'achat du camion.**

4.7 Modification de la proposition d'étude du P.L.U. :

- Prestations réalisées par E.C.P. Urbanisme.
La proposition initiale s'élevait à un montant de : 6 345 € HT, la réalisation de l'étude a été plus simple que prévue.
En conséquence, E.C.P. Urbanisme a révisé à la baisse le montant de ses honoraires ,soit 4200 € HT.
- **La délibération initiale est donc annulée et le conseil valide la nouvelle proposition d'étude en autorisant le maire à signer le nouveau document.**

4.8 Contrat de télé-assistance du chauffage des écoles :

- Proposition commerciale pour un montant de 335 € annuel.
- **Constat d'un seul dysfonctionnement en 3 ans (erreur humaine) le conseil juge que l'installation est fiable et rejette la proposition technico-commerciale.**

4.9 Ouverture d'une ligne de crédit :

- Concerne uniquement les investissements pour la gendarmerie et de la petite enfance, (avances en attendant les versements des subventions, et de la récupération de la TVA). Une ligne de crédit de 400 000 € est nécessaire, (montant des subvention + TVA). Consultation et mise en concurrence des banques.
- **Le conseil, après en avoir délibéré, donne pouvoir au maire d'ouvrir une ligne de crédit de 400 000 €.**

4.10 Convention surveillance ascenseurs :

Révision et renégociation du contrat de maintenance des ascenseurs, de la mairie, du foyer logement et du centre culturel. Le contrat, d'un montant annuel de 4 69129 € HT, est reconduit avec l'entreprise OTIS jusqu'au 31 mai 2012.

- **Le conseil municipal donne accord et autorise le maire à signer le nouveau contrat de maintenance.**

4.11 Contrat auto-commutateur téléphonique :

- Suite à l'appel à concurrence, l'entreprise qui avait le contrat de la fourniture et de la maintenance de l'auto-commutateur, a été une nouvelle fois la moins disante.
- **Au procès verbal du mois dernier, le conseil a délégué au maire la compétence de choisir et de retenir l'entreprise offrant le meilleur service.**

5 . Autres informations :

5.1 Office de tourisme : démission de la présidente et du bureau :

- Madame BOURDU Françoise, par lettre recommandée avec A.R. a informé les membres du conseil d'administration de l'O.T. de Gençay et de son canton, de sa démission au cours de la séance du 24 novembre, suite à des remarques qu'elle juge désobligeantes de la part de monsieur BAUDIFIER.
Une lettre de soutien moral doit être adressée à Madame BOURDU Françoise.
- Compte tenu des événements qui se sont produits, un nouveau C. A aura lieu en salle du conseil de la mairie de Gençay le 15 courant avec pour ordre du jour :
 - Élection d'un bureau provisoire.
 - Questions diverses.

5.2 Lutte contre les pigeons :

- Réception de plusieurs propositions qui nous semblent toutes trop onéreuses, (plus de 5000 €) utilisant les moyens de la fauconnerie et sans obligation de résultats .D'autres moyens de lutte doivent être envisagés .

5.3 Saturation du restaurant scolaire :

- Entre les élèves des classes maternelles et ceux de l'école primaire, le restaurant est saturé, générant des problèmes de service, de promiscuité, de bruit et autres désagréments.
- Réflexions à mener, (local ancienne mairie, local en préfabriqué à louer, ou à acheter, etc..)

5.4 Demande de Monsieur NZE MENDOME :

- Étudiant en master II à I.P.A.G. de Poitiers, monsieur NZE MENDOME sollicite un stage pratique se déroulant de mars à septembre 2011 qui sera sanctionné par la rédaction d'un mémoire de fin d'études à soutenir en fin de stage.
- Accord de principe sous réserve que le stagiaire par ses demandes n'entrave pas le fonctionnement du secrétariat.

5.5 Demande de la Maison Familiale de Gençay :

- Le développement important des activités de la MFR nécessite un agrandissement des structures immobilières.
La M.F.R. sollicite dans son projet actuel, une extension de 430 m2 sur le domaine public avec accès au parking de la commune.
- Bien que la présence de la MFR et de son développement soient des éléments à prendre en considération pour Gençay, le conseil décide de ne pas donner suite à la demande, évoquant que le projet de construction est possible dans l'enceinte de la MFR.

5.6 Congrès des maires :

- Le thème : Demain, quel rôle pour les communes et leurs intercommunalités ?
Les maires ont surtout manifesté leur inquiétude face à la réforme des collectivités locales.

Le malaise a été profond au Sénat puisque celui-ci n'a voté le texte définitif avec seulement 4 voix de majorité .

- **Ce qui inquiète :**

- Suppression de la clause générale de compétences aux régions et aux départements
- Pouvoirs donnés aux préfets pour définir et imposer la nouvelle carte communale .
- La réforme de la taxe professionnelle entraînera un transfert de l'impôt local sur les familles

A terme, l'état s'est engagé à compenser uniquement pour 2011.

- Le Grenelle II est un gouffre financier. (400 000 normes à respecter en France) sans moyens financiers supplémentaires, Le Grenelle II restera inappliqué en grande partie.
- Manque de visibilité sur l'avenir des finances locales. en tout état de causes, les dotations d' état sont gelées pour 3 années.

5.7 Bilan à mi-mandat :

- En février, présentation du bilan des 3 années écoulées, les conseillers sont invités à instruire le document.

5.8 Congrès des secrétaires de mairie :

- Participation de la commune à hauteur de 200 €.

6. Questions diverses :

- Bulletin municipal : tirage vers le 14 courant sous format A4.
- Courrier du lieutenant FRADET (Sapeurs-pompiers) ayant pour objet l'installation d'un feu tricolore rue Émilien FILLON pour la sortie des véhicule.

Rappel :

- **Vendredi 14 janvier, 19 heures : Cérémonie des vœux et repas en salle des fêtes de Gençay**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 25 janvier 2011 à 20h30 .

B. Hippeau